

CONSEIL MUNICIPAL DU 10/03/2016 A 19 H 00

**Présents : M.GALIDIE MME MIRAMONT MME SAINT ANDRE M.JOURFIER
MME ROBALO M.FRADIN MLE GONINET**

**Absents : Mme PAGNAT procuration donnée à M.FRADIN
M.BENARD procuration donnée à M.DUVERT**

Secrétaire de séance : M. GALIDIE

I- PCS DE VINZELLES

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL APPROUVANT LE
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) DE LA COMMUNE DE
VINZELLES

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le Plan Communal de Sauvegarde de la commune vient d'être achevé.

Le Plan Communal de Sauvegarde est présenté au Conseil Municipal pour délibération, il sera ensuite porté à la connaissance de Madame La Préfète et Monsieur le Maire prendra alors un arrêté pour valider le PCS de la commune et ainsi le rendre opérationnel.

Le Plan Communal de Sauvegarde a été formalisé, les procédures qui en découlent doivent être connues des élus et des agents. Ainsi, les points suivants ont été présentés :

- Présentation des aléas, des enjeux : diagnostic des risques de la commune ;
- Organisation communale : organigramme, modalité de déclenchement du PCS ;
- Stratégies d'actions : moyens d'alerte communaux, la sauvegarde de la population, la sécurisation des zones, l'accueil, l'hébergement et le ravitaillement de la population ;
- Annuaire de crise : le recensement des moyens humains et matériels internes et externes.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis, celui-ci après en avoir délibéré, à l'unanimité VALIDE le Plan Communal de Sauvegarde qui vient de lui être présenté.

II – LOCATION CASERNE

Le Maire expose que suite au départ du locataire de la caserne, un nouveau locataire a pris place dans les lieux le 1^{er} mars 2016, il s'agit de M.GIROUX Renaud, Plombier, domicilié « Le Bourg » VINZELLES.

Le montant du loyer se monte à 300.00 €.

Après avoir ouï cet exposé, le Conseil Municipal approuve cette décision.

- **III – DELEGUES SBA**

MODIFICATION DELEGATION SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMONE

Le Maire expose que M.JOURFIER Dominique, délégué SBA, demande son remplacement définitif par M.GALIDIE Charles-Henri pour sa délégation auprès du Syndicat du Bois de l'Aumone.

Après avoir ouï cet exposé le conseil municipal valide sa demande et nomme M.GALIDIE Charles-Henri, délégué auprès du Syndicat du Bois de l'Aumone.

- **IV – BOUCHES INCENDIE**

Une intervention des Sapeurs Pompiers aura lieu afin de contrôler le bon fonctionnement des bouches à incendie. La liste et les plans reprenant les bouches à incendie sur la Commune de VINZELLES seront demandés au SDIS.

Dès réception des documents, un devis sera demandé à l'entreprise PINEL pour une convention entretien des bouches à incendie.

Le Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable est en pour parler de réaliser une convention d'entretien avec les Communes.

- **V – DIVERS**

- Préparer une affiche pour informer les administrés du besoin d'effectifs de la Caserne des Sapeurs pompiers de Crevant Laveine.

- Pour information, le Certificat d'Urbanisme n° 0634616L0002, a essuyé un refus de constructibilité par les Services Urbanisme compétent après décision de M. Le Sous-Préfet, le refus est maintenu.

- **Programme accessibilité**

o **Salle des Fêtes**

- Supprimer le dénivelé devant le portail, pour l'emplacement de stationnement pour les personnes handicapés réflexion sur la réalisation

- Après consultation de ses riverains, M.MAUSSANG maintient sa demande d'acquisition du chemin attenant à ses parcelles.

- M.GUERINGER et M.BOSH propose à la commune d'acquérir un petit terrain se trouvant entre leur propriété, les cédants proposent de prendre à leur charge les frais liés à cette transaction, géomètre et notaire. Aucune participation financière ou entretien ne sera demandé à la Commune.

- Pour rappel, aucune opération d'investissement n'a été inscrite au FIC pour l'année 2016.

- Voir pour la destruction du bloc de béton, ancien emplacement de la cabine téléphonique, et la pose de barrières le long du ruisseau.
- Sécurité dans le Bourg, devis radar pédagogique, une subvention amende de police pour mise en sécurité du centre Bourg et panneau à 30 km pour le chemin Chez Fervel (radar pédagogique et barrières ruisseau, panneaux circulations, zone 30 le Bourg, Chez Fervel)
- Lampe en panne « Le Paradis »
- Voir pour la demande de lampe supplémentaire « Les Brassets » toujours en attente du devis.
- Prévision conférence Fontaine : Salle des Associations le 02 juillet 2016
- Rappel réunion adressage le 18 mars 2016 à 18 h 30
- Exposition sur les fusillés le 30 avril au 14 mai 2016
- Mettre en vente le tonneau pour sulfater, la Commune n'en a plus l'utilité.

